



Chers confrères, chères consœurs,

À compter du 1er janvier 2026, le FAF-PM a établi un **plafond annuel FAF d'un montant de 4 000 €** par médecin libéral participant à des actions de formation collective.

Autrement dit, vous ne pourrez effectuer des Formations FAF que dans la limite de ce budget sur l'année civile.

Il est important de suivre votre utilisation de ce budget avant toute inscription aux formations proposées par MG FORM AuRA au cours de l'année.

Les formations sont financées par le FAF-PM, **sous réserve que votre forfait annuel disponible le permette.**

Les montants ci-dessous seront déduits de votre enveloppe annuelle au fur et à mesure de vos participations effectives.

Formations présentielles

- 7 h : 800 €
- 3 h 30 : 400 €
- 2 h 30 : 300 €

Formations distancielles

- 1 visioconférence de 1 h 30 : 180 €
- 1 visioconférence de 2 h 30 : 250 €
- 1 visioconférence de 2 × 1 h 30 : 250 €
- 1 visioconférence de 3 × 1 h 30 : 300 €
- 1 visioconférence de 4 × 1 h 30 : 350 €

À noter que ces forfaits ne seront défalcés de votre enveloppe annuelle qu'après votre **participation effective** à la formation.

MG FORM AuRA reste pleinement engagé à vos côtés pour vous accompagner en toute sérénité dans votre parcours de formation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien fraternellement,
L'équipe MG FORM AuRA